

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ASCC Mardi 26 Juillet 2022 – 13h (En visio-conférence Teams)

Ordre du jour

1. Renouvellement du bureau de l'ASCC
2. Informations diverses

Assistance : 21 adhérents et 16 représentés (procurations)

1. Renouvellement du bureau de l'ASCC

L'objectif de cette A.G. Extraordinaire est de surseoir à l'A.G. ordinaire du 15 mars 2022 à laquelle aucune candidature n'avait été reçue pour remplacer l'ancien bureau.

- Christiane MASTRI-JACQUET (présidente)
- Philippe BURDEAU (trésorier)
- Eveline LEFORT-DECHAMP (secrétaire)

Depuis cette date, l'ancien bureau assurait l'intérim des affaires courantes.

Une nouvelle équipe s'est signalée auprès du secrétaire du CRDP pour assurer la continuité des activités sportives de l'ASCC. Elle se compose de :

- Marc LEBRUN (au poste de président)
- Sandrine MARCILLE (au poste de trésorière)
- Eveline LEFORT (au poste de secrétaire)

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité des membres présents et représentés

2. Informations diverses

- Philippe a fait créer un compte Cirad sandrine.marcille@cirad.fr et un badge d'accès aux campus à retirer à la loge de Lavalette. Sandrine est actuellement localisée à la même adresse que Marc (B-95 / 16)
- Philippe se charge de faire modifier les listes de diffusion contact-asc@cirad.fr et adherents-asc@cirad.fr avec les membres du nouveau bureau.
- Philippe se charge de demander les droits d'accès à l'application EZ Publish de l'ASCC (Base de données Adhérents) pour les membres du nouveau bureau. Cyrille Gourment peut en assurer la formation en septembre
- Sandrine se charge de déclarer sur le site internet de la Préfecture la nouvelle composition du bureau de l'ASCC.
- Philippe démarre les démarches auprès de la banque Crédit Agricole en attendant le récépissé de la Préfecture validant le changement de bureau.
- Les nouvelles conventions d'utilisation des salles avec Agropolis, l'IAMM et la municipalité de Montferrier sont à mener désormais par le nouveau bureau.
- La mise à disposition des salles CIRAD est à réclamer d'urgence à la Direction (action en-cours déjà menée et suivie par le CRDP) afin de préparer au mieux la rentrée de la nouvelle saison sportive en septembre prochain. Ce sujet concerne particulièrement la salle du bâtiment S de Baillarguet.

Fin de l'Assemblée générale extraordinaire à 13h40